

Conditions d'affiliation individuelle à Swiss-Ski

1. Membres individuels

Les membres individuels sont des personnes physiques sans appartenance à un club. Elles sont inscrites directement auprès de Swiss-Ski, qui gère leur affiliation. Celle-ci débute avec le versement de la cotisation annuelle à Swiss-Ski.

2. Validité de l'affiliation

L'affiliation à Swiss-Ski est valable du 1er octobre au 30 septembre de l'année suivante. La carte de membre est valable pendant cette même période.

3. Inscription

L'inscription en tant que membre individuel de Swiss-Ski s'effectue sur notre site Internet : www.swiss-ski.ch/membres et n'est valable qu'à condition que le formulaire d'inscription soit rempli en bonne et due forme. Nous nous réservons le droit de prendre des renseignements et, le cas échéant, de refuser l'inscription.

4. Envoi des documents destinés aux membres

La carte de membre et la brochure destinée aux membres sont traitées et envoyées en l'espace de quelques jours après l'inscription.

5. Coût

L'affiliation en tant que membre individuel auprès de Swiss-Ski coûte CHF 50.- par année, y c. un cadeau unique réservé aux nouveaux membres. S'ils le souhaitent, les nouveaux membres peuvent être abonnés gratuitement à Snowactive, le magazine de Swiss-Ski. Ce magazine, qui paraît six fois par an (entre novembre et avril), contient des informations relatives aux sports de neige et à Swiss-Ski.

6. Modes de paiement

Les membres choisissent entre les modes de paiement suivants :

- Carte de crédit (VISA, Mastercard)
- Carte PostFinance

7. Taxe sur la valeur ajoutée

La TVA est comprise dans tous les prix (soumis à la TVA).

8. Remboursement

Tout paiement par carte de crédit effectué par erreur sera bien évidemment remboursé.





















9. Promotion de la relève

En étant affiliés à Swiss-Ski, les membres acceptent de recevoir une fois par an une demande de soutien financier pour la relève de Swiss-Ski (le don est facultatif).

10. Newsletter

Les membres ont la possibilité de s'abonner à la newsletter de Swiss-Ski. La newsletter est envoyée une fois par semaine en hiver et une fois par mois le reste de l'année. Nous proposons des informations et des articles de fond relatifs à toutes les disciplines, aux événements destinés au grand public et à la fédération. Les membres qui ne souhaitent pas recevoir notre newsletter peuvent se désinscrire via le site Internet de Swiss-Ski.

11. Résiliation

À la fin de chaque année, l'affiliation à Swiss-Ski est prolongée automatiquement d'une année supplémentaire. Il est possible de résilier l'affiliation en tout temps. Pour ce faire, cette résiliation doit parvenir par écrit à l'adresse suivante : Swiss-Ski, Service des membres, Worbstrasse 52, 3074 Muri/Berne ou par e-mail: membre@swiss-ski.ch.

Muri/Berne, octobre 2019















